

**PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU VENDREDI 8 AVRIL 2016**

**Etaient présents-e-s :**

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Georgette Ancel, Rémi Foubert, Olivier Cassard, Cécile Laveissière, Catherine Legagneur, Sylvie Leroux, Myriam Palud, Jacques Penitot, Jean-Marie Pernelle, Danielle Jay, Geneviève Barthère, Marion Boutigny.

SALARIÉS(ES) : Adeline Scholtes, Romain Marchand, Damien Amable

PARTENAIRES : Sandrine Bianchi - Expert Comptable 2016, Larissa Detiry – Expert comptable 2015

Daniel Chane Po Chuen – Commissaire aux comptes, Alain Roger – Représentant de la Ville de Saint-Denis

Absent-es excusées : Victoria Correia

Pouvoirs :

Cécile Laveissière détient une procuration pour Pierre Coupiac

Jacques Pénitot détient une procuration pour le compte de Bernard Colas

Cécile Laveissière est la présidente de séance et Myriam Palud assure le secrétariat de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation du Bilan Moral 2015
- Présentation du rapport d'activité 2015
- Présentation du Bilan Financier 2015
- Rapport de l'expert comptable
- Rapport du commissaire aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2016
- Plan d'activités prévisionnel 2016

## **Bilan moral 2015**

Cécile Laveissière présente le bilan après avoir rappelé l'ordre du jour.

Après 2014, année de vérité sur le sort de La Lanterne Magique, 2015 est l'année du nouveau départ. Ce qui fait s'exclamer certaines personnes : La Lanterne Magique est de retour !

### **La Lanterne Magique, le retour !**

La structure s'est consolidée sur ses missions premières : transmettre le cinéma et éduquer aux images.

Les cycles documentaires ont repris avec des partenaires déjà existants, le Muséum d'Histoire Naturelle de La Réunion et le cycle *Requins*, le Ciné-Lacaze avec une nouvelle proposition intitulée *Kazadoc, un état du monde*.

D'autres partenariats se sont noués, avec le Théâtre du Grand Marché et le cycle *Revoyez vos classiques !* en lien avec la programmation du théâtre.

Ces programmations ont trouvé leur public au cours de l'année 2015, ce sont aujourd'hui des rendez-vous attendus.

Points forts de cette année 2015, la belle édition de *Cinémarmailles* avec la volonté de créer une véritable ambiance de festival et d'accueillir les familles dans *le Village Marmailles*. Et le retour de *La Nuit du Court* au Multiplexe Ciné Cambaie Saint-Paul: une belle programmation et un public curieux pour cette première action dans l'ouest sur le court métrage.

Enfin, la soirée spéciale adhérents et sympathisants, le 30 janvier 2015, s'est voulue l'occasion de rencontrer adhérents et partenaires en leur présentant les actions de la structure lors d'un moment festif.

Dans ses programmations, La Lanterne Magique exprime une volonté nouvelle de promouvoir les réalisations et productions locales. C'est l'occasion de proposer des rencontres entre une œuvre, un public et des auteurs/producteurs vivant à La Réunion.

### **La belle équipe**

Face aux sollicitations de plus en plus nombreuses adressées à La Lanterne Magique pour assurer des actions d'éducation aux images et de programmation de films, nous avons décidé de remplacer le poste de chargé de la communication par un poste d'éducation aux images et de programmation. Maxime Silberstein est parti et Romain Marchand a intégré l'équipe en juillet 2015.

Cette équipe nouvellement constituée semble avoir trouvé un bon équilibre de fonctionnement dans la répartition des tâches et la prise d'initiative. Nous avons envie de souligner ici son enthousiasme, sa motivation, son professionnalisme, sa bonne humeur et son courage !

L'équipe reste accompagnée par un groupe de bénévoles, membres du bureau et membres du CA ou adhérents. Ils participent activement aux commissions de programmation, aux rencontres avec les partenaires et à la communication de La Lanterne Magique.

Grâce à leur implication, La Lanterne Magique est présente à des festivals à Paris, Marseille, Clermont-Ferrand ou au Port.

Aujourd'hui, nous souhaitons vivement renforcer le CA et travailler ainsi au projet associatif.

### **Des partenariats pérennes pour des actions au quotidien**

Dans le domaine de l'éducation aux images, le Ciné-club est une action quotidienne de terrain subventionnée par la DPEG de la mairie de Saint-Denis. Elle permet d'offrir une projection chaque jour aux enfants de différentes écoles de la ville. Cette programmation est choisie avec soin et inscrit le travail de La Lanterne Magique dans le souci de faire découvrir au jeune public des œuvres de qualité.

Pendant les vacances scolaires, nous intervenons sur tout le territoire pour des projections et des ateliers d'éducation aux images aux côtés de partenaires institutionnels ou associatifs : les médiathèques et les bibliothèques accueillent en octobre la Fête du Cinéma d'Animation coordonnée par La Lanterne Magique. Notre partenariat avec le festival Ecran Jeunes à Saint-Pierre est ancien et nous y sommes présents chaque année en octobre pour y animer des ateliers. Les Bons Plans Vacances de la mairie de Saint-Denis sont encore une occasion pour les enfants de réaliser des films d'ateliers avec nos intervenants de l'équipe Adeline et Romain.

L'éducation aux images est un travail de fond, porté par des actions régulières et souvent peu connues du grand public. Nous nous attachons à organiser des restitutions de ce travail d'ateliers en projetant les films réalisés par les enfants lors d'un moment convivial qui réunit les familles.

Pour les adultes, il nous importe de proposer des formations : formation au documentaire en début d'année avec Alain Dufau, formation à la critique cinématographique et formation à la photographie.

### **Des projets, des envies, et une belle énergie pour 2016**

Nous convions les adhérents à devenir bénévoles dans les commissions qui vont se réunir pour mettre en œuvre Cinémarmailles, peut-être un festival ouvert à la zone Océan Indien... et à rejoindre notre belle équipe pour une belle aventure humaine.

## **Rapport d'activités 2015 (voir détails en annexe 1)**

Le rapport d'activité est présenté par Damien, Adeline et Cécile.

### *. Nuit du court*

La Lanterne Magique travaille avec «Sauve qui peut le court » avec un nouveau lieu à rechercher. Trois types de courts-métrages sont proposés avec un échange avec le public.

### *. Revoyez vos classiques !*

Ce partenariat avec le Théâtre du Grand Marché trouve son public et sera reconduit en 2016.

### *. Conception du nouveau site de La Lanterne Magique*

Ce travail, qui était indispensable, a duré plus de six mois et s'avère satisfaisant. C'est un site convivial qui permet aux adhérents et non adhérents de trouver facilement l'information sur les activités de l'association. Il a été subventionné à hauteur de 80% par la Région.

### **VOTE :**

Oui : 13

Non : 0

Abstention : 0

## **Bilan financier 2015 (Voir Bilan Comptable ci-joint)**

Le bilan financier est présenté par Jacques Pénitot

Fin novembre 2013, lorsque j'ai accepté le poste de trésorier de La Lanterne Magique, j'ai découvert une situation de la trésorerie à la limite du dépôt de bilan. L'association a été placée en alerte 3 avec 42 000 € de dettes et un peu plus de 2 000 € sur le compte début janvier. Sans l'aide de la banque, mais avec le soutien de la ville qui a anticipé le versement des subventions et l'aide du sponsor nous avons pu maintenir l'activité de La Lanterne Magique à minima. Réduction des effectifs de salariés et organisation d'un Cinémarmailles resserré. Relance des actions auprès des partenaires et reprise des actions d'éducation aux images avec la DPEG. Résultat, l'année 2014 a vu les comptes de La Lanterne Magique se redresser.

En 2015, avec la stabilisations du nombre de salariés à trois, tous en contrats aidés, en étant vigilants sur les dépenses et en augmentant notablement nos recettes propres de 27 000 € à 41 000 €, grâce aux interventions des salariés, que je tiens à féliciter, nous avons pu stabiliser la trésorerie en faisant un excédent de recettes d'un peu plus de 6 300 €. Excédent qui aurait pu n'être que de 2 000 € si nous avions pu acheter l'écran extérieur.

Finalement La Lanterne Magique commence l'année 2016 avec un fonds de trésorerie d'environ 40 000 €, fonds de trésorerie indispensable pour honorer les dépenses en particulier les salaires, avant le versement des subventions.

C'est donc avec satisfaction que je passe le relais à Sylvie en souhaitant que nos partenaires continuent à soutenir nos actions.

**Jacques Pénitot**

Il est donné quitus au trésorier.

L'expert-comptable présente les comptes synthétiques de l'association. Il est constaté une baisse des subventions de la Ville de Saint-Denis et une augmentation des charges externes.

Le commissaire aux comptes approuve les comptes annuels et constate que l'association est viable.

Il est donné quitus aux administrateurs avec une abstention.

**VOTE :**

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

## **Budget prévisionnel 2016 (Voir Annexe 2)**

Le budget prévisionnel est présenté par Sylvie Leroux qui succède à Jacques Pénitot en tant que trésorière. Il est joint en annexe.

Jacques Pénitot sollicite Mme Bianchi, expert-comptable, pour savoir si les 6 322 € doivent être tenus comme fonds dédiés : cette somme n'est pas enregistrée en fonds dédiés mais apparaît en trésorerie, elle peut donc servir pour l'achat de matériel.

Olivier fait remarquer à M. Roger de la ville de St Denis que la baisse de subvention annoncée tardivement a mis en difficulté le *Festival Cinéarmailles* dans son déroulement prévu par La Lanterne Magique. M. Roger indique que le budget de la ville est contraint et a subi une baisse de 40%. Jaques souligne que La Lanterne Magique est aussi une vitrine pour la ville qui la sollicite pour proposer des actions à ses habitants et M. Roger demande que l'association fasse remonter les actions entreprises. Damien souligne le travail en équipe de qualité mis en place avec le service culture de la ville.

## **Plan d'activités prévisionnel 2016 (Voir annexe 3)**

Le plan prévisionnel d'actions 2016 est présenté par Damien Amable

La perspective 2016 reste globalement la même que 2015.

### *. Soirée Focus*

Damien remercie la ville de la mise à dispositions des lieux et du matériel pour cette soirée qui a rencontré un vif succès.

### *. Nuit du court*

Cette action, qui a comptabilisé la présence de 150 enfants et un public plus large que l'an passé, sera évidemment reconduite.

### *. Coup de proj' sur les yourtes*

Cette nouvelle action a lieu à Yourtes en scène à St Leu. Trois séances sont proposées en co-production.

. Egalement avec Yourtes en scène une action sur *Carnets de voyage* devrait se mettre en place.

. Le service culturel de la ville de St Denis a proposé un partenariat pour une action avec Médiabus, une occasion de faire connaître La Lanterne Magique.

. Diffusion du film *Rassine momon papa* à St Denis le 22 avril 2016

### *. Changement de banque et d'expert-comptable*

C'est le Cabinet de Sandrine Bianchi qui prend la suite du cabinet Ah-Teck  
La Caisse d'Épargne succède à la BRED en 2015.

### **VOTE :**

Oui : 13

Non : 0

Abstention : 0

## Questions diverses

. Jean-Marie Pernelle demande où en est l'avancée pour Château Morange. M. Roger précise que les travaux devraient être terminés fin 2017 et que le service culture ne serait pas contre une association avec La Lanterne Magique mais que rien n'est acté en ce jour. Il y aura un appel à projets pour faire vivre ce lieu.

. Jacques informe de l'inquiétude quant au devenir du Théâtre du Grand Marché, CDOI, hébergé dans des locaux de la ville de St Denis que celle-ci menace de reprendre. Jacques propose de voter une motion pour soutenir l'action du « collectif » pour un maintien du centre dramatique au Théâtre du Grand Marché.

### **VOTE :**

Oui : 13      Non : 0      Abstention : 0

L'assemblée générale est clôturée à 20h30.

-----